**Zeitschrift:** SVPW-Jahrbuch = Annuaire ASSP

Herausgeber: Schweizerische Vereinigung für Politische Wissenschaft

**Band:** 31 (1991)

**Artikel:** Les impacts de la démocratie directe sur les nouveaux mouvements

sociaux

Autor: Giugni, Marco G.

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-172843

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

#### Marco G. Giugni

# Les impacts de la démocratie directe sur les nouveaux mouvements sociaux

Dans cet article, on tente de cerner les impacts que l'utilisation des instruments de la démocratie directe en Suisse – initiative populaire et référendum – peuvent avoir sur les soi-disant nouveaux mouvements sociaux. Après avoir constaté la faible utilisation de ces opportunités par les mouvements, l'auteur la met en relation avec les coûts élevés que le choix de ces formes d'action implique. Des effets importants semblent pourtant se produire en premier lieu sur la participation dans la mobilisation, qui augmente considérablement. Ensuite, des impacts importants sont identifiés sur le plan de l'infrastructure organisationnelle et du réseau relationnel des mouvements, qui se trouvent réactivés par l'utilisation d'initiatives et de référendums. Cela montre en même temps l'imbrication des dimensions du POS. Enfin, il semble qu'il y ait également des effets sur les chances de succès des mouvements, en particulier à travers des gains substantiels limités mais réels et par le biais de l'introduction d'un nouveau thème sur l'agenda politique. Tout ceci nuance quelque peu l'hypothèse, avancée par Epple, selon laquelle les instruments de la démocratie directe ne conduisent qu'à un affaiblissement des nouveaux mouvements sociaux.

In diesem Artikel werden die Konsequenzen untersucht, welche der Einsatz der Instrumente der direkten Demokratie – Volksinitiative und Referendum – auf die sogenannten neuen sozialen Bewegungen haben. Nachdem der Autor gezeigt hat, dass diese Formen nur selten von den Bewegungen benützt werden, verweist er auf die hohen Kosten, welche die Wahl dieser Aktionsformen impliziert. Dennoch ergeben sich aus ihrem Einsatz bedeutende positive Effekte. Zunächst erhöht sich dank ihnen die Teilnahme an der Mobilisation in erheblichem Masse. Zweitens haben sie eine bedeutende Wirkung auf die organisationelle Infrastruktur und auf die Allianzen der Bewegungen, welche durch den Gebrauch von Initiativen und Referenden reaktiviert werden. Damit wird gleichzeitig auch die Interdependenz der verschiedenen POS-Dimensionen illustriert. Schliesslich sind auch die Erfolgschancen der Bewegungen betroffen, vor allem aufgrund der Möglichkeit begrenzte, aber nichtsdestoweniger reelle materielle Vorteile zu erzielen und neue Themen auf die politische Agenda zu setzen. Damit wird die These Epples, dass die neuen sozialen Bewegungen durch die Instrumente der direkten Demokratie geschwächt würden, relativiert.

## I. Introduction

Les développements récents de l'étude des mouvements sociaux ont tenté de mettre en relation l'action collective avec le contexte politique dans lequel ils agissent. Ainsi, le «political opportunity structure» (POS) (Eisinger 1973) constitue la variable explicative principale dans cette perspective. Le POS se caractérise par un certain nombre de dimensions. Selon Tarrow (1989), il existe quatre aspects de l'opportunité: le degré d'ouverture du système politique, la stabilité des alignements politiques, la présence d'alliés puissants et le conflit à l'intérieur et entre les élites politiques. Dans la même optique, Kriesi et al. (1991) opèrent une distinction entre trois dimensions du POS: la structure institutionnelle formelle, les procédures informelles et les stratégies dominantes, et la configuration du pouvoir. Ce qui nous intéresse ici c'est la première composante du POS. Au sein de celle-ci, Kriesi et al. – en reprenant la distinction faite par Kitschelt entre «political input structures» et «political output structures» – distinguent entre le degré d'accès formel de l'Etat et la force/faiblesse de ce dernier.<sup>2</sup> Un Etat – ou un système politique – ouvert serait caractérisé par un degré élevé d'accès offert aux groupes contestataires, notamment aux mouvements sociaux. Le degré d'ouverture - toujours suivant ces auteurs – serait fonction, entre autres, du fait que les procédures de la démocratie directe sont institutionnalisées.<sup>3</sup> Dès lors, les instruments offerts par la démocratie directe en Suisse constitueraient une opportunité de mobilisation, une facilitation pour les mouvements sociaux et notamment pour les nouveaux mouvements sociaux (NMS).4

De l'autre côté, Fox Piven et Cloward (1977) ont justement souligné les contraintes institutionnelles posées à l'action collective. Ces deux auteurs ont mis en évidence le fait que l'émergence de la protestation, les formes qu'elle prend et les impacts qu'elle peut avoir sont délimités par la structure sociale, ce qui en diminue la portée et la force. En ce qui concerne l'objet qui nous intéresse ici, certains auteurs qui se sont penchés sur l'étude des mécanismes et des fonctions de la démocratie directe en Suisse (Neidhart 1970; Delley 1978; Gruner et Hertig 1983; Epple 1988; Kriesi 1991)<sup>5</sup>, ont mis en évidence les limitations posées par l'utilisation de ces moyens, ainsi que les conséquences que celle-ci comporte. En particulier, Neidhart (1970) a signalé que les caractéristiques du référendum facultatif, et tout particulièrement le fait que son effet s'exerce à la fin du processus de décision politique, a transformé une démocratie plébiscitaire («plebiszitäre Demokratie») en une démocratie de concertation («Verhandlungsdemokratie»). Ces procédures seraient dès lors utiles aux groupes d'intérêt puissants et organisés, plus qu'à la

<sup>1</sup> Je tiens à remercier Hanspeter Kriesi pour ses commentaires sur la première version de cet article.

<sup>2</sup> La force d'un Etat implique sa capacité d'effectuer des tâches.

<sup>3</sup> Les autres éléments qui déterminent l'ouverture ou l'accès formel d'un Etat sont: la décentralisation, la séparation des pouvoirs et la fragmentation de l'administration publique.

<sup>4</sup> Dans cet article nous allons nous intéresser principalement aux effets des instruments de la démocratie directe sur les NMS.

<sup>5</sup> En ce qui concerne Epple, voir également l'article présenté dans ce même volume.

population en général ou aux groupements non organisés. Autrement dit, les moyens de la démocratie directe seraient utilisés davantage par les acteurs qui possèdent déjà un certain accès auprès du système politique que par ceux qui en sont en dehors. Epple (1988) a pour sa part souligné la fonction intégrative de l'initiative – parallèle à celle du référendum –, qui, selon cet auteur, affaiblit les mouvements d'opposition. En particulier, son étude du mouvement pour la paix en Suisse l'a amené à identifier trois de ces mécanismes intégrateurs. Premièrement, l'obligation d'une «unité de matière» implique des concessions tactiques de la part des mouvements. Deuxièmement, il y a un problème de coûts d'opportunité, en ce sens que le répertoire d'action se voit restreint. Troisièmement, on remarque un renforcement des tendances centralisatrices et bureaucratiques au sein du mouvement, car le lancement d'une initiative requiert une quantité considérable de ressources.

A la lumière de ces quelques considérations, nous pouvons nous poser la question de savoir quelle est l'influence réelle des moyens offerts par la démocratie directe sur les mouvements sociaux. Pour cela, nous nous servirons d'une partie de la base de données que nous avons créée dans le cadre d'un projet de recherche portant sur le développement des nouveaux mouvements sociaux en Suisse pendant les années '80.6 Cette base de données contient les événements de protestation récoltés dans un grand quotidien suisse<sup>7</sup> entre 1975 et 1989. Une des variables principales retenues dans cette recherche est la forme des actions de mobilisation. Ayant considéré que les initiatives et référendums constituent une forme possible d'action qui se présente aux mouvements pour se mobiliser, nous disposons du matériel nécessaire pour essayer de donner une réponse – partielle – à la question susmentionnée. Notre discussion portera sur deux bases de données différentes. La première – à laquelle se réfèrent les tableaux 1 et 2 – est constituée par un tirage systématique des événements de protestation, à partir du quotidien sélectionné pour la collecte des données. Toutes les éditions du lundi ont été retenues pour ce tirage. Le lancement et la présentation d'initiatives et référendums ont été codés comme des formes d'action distinctes. Simultanément, apparaît une seconde base de données, celle constituée par les résultats des votations sur les initiatives et référendums, utilisée dans le tableau 3. Ce deuxième ensemble de données se différencie du premier, dans le sens qu'il n'est pas un échantillon, mais représente pratiquement la totalité des événements prenant ces formes. En effet, les scrutins se déroulant toujours pendant les week-end, le choix de l'édition du lundi nous a permis d'obtenir une information exhaustive.

Comme nous venons de le voir, Fox Piven et Cloward opèrent une distinction entre les limitations posées à l'émergence, celles posées aux formes et celles posées à l'impact des mouvements. Suivant le même raisonnement, nous allons nous intéresser de manière séparée à l'influence des moyens de la démocratie directe,

<sup>6</sup> Ce projet est dirigé par le Prof. H. Kriesi, du département de Science Politique de l'Université de Genève.

<sup>7</sup> Neue Zürcher Zeitung. Il faut être attentif au fait que le choix de ce quotidien a pour conséquence une surreprésentation des objets régionaux et locaux de la Suisse alémanique et, tout particulièrement, de la région de Zurich.

respectivement sur le niveau de mobilisation, les formes d'action et l'organisation, et les impacts ou le succès des mouvements.

## II. Démocratie directe et mobilisation

Comme nous l'avons dit, la possibilité d'utiliser les moyens offerts par la démocratie directe devrait être un élément qui facilite la mobilisation, à travers l'ouverture du système politique. Pour tester cette hypothèse nous pouvons nous référer aux données de notre recherche.

	paix	écol.	solid.	aut.	NMS
publicité médias	27.1	38.6	22.2	8.4	26.2
manifestation	31.8	19.9	40.2	13.7	26.1
récolte signatures*	2.3	5.2	7.9	1.6	5.0
audition publique	3.9	5.5	7.3	0.4	4.6
manif. violente	1.6	0.6	1.6	20.5	4.6
occupation lieux	1.6	0.5	0.6	17.7	3.7
prés. initiative	-	4.1	_	0.4	2.3
prés. référendum	_	1.0	_	-	0.6
autres	31.7	24.8	20.2	37.3	26.9
	100%	100%	100%	100%	100%
	(129)	(617)	(316)	(249)	(1416)

Tableau 1: Formes d'action utilisées par les NMS entre 1975 et 1989: pourcentages

Dans le tableau 1 nous voyons d'abord que les NMS<sup>8</sup> n'ont pas fait un large usage de cette opportunité. En effet, seulement 3% de la totalité des actions de protestation menées par les NMS que nous avons répertoriées sont constituées par la présentation d'une initiative ou d'un référendum. Cette proportion – à titre de comparaison – est bien inférieure à celle d'autres formes d'action utilisées par les NMS. Par exemple, les activités publicitaires à travers les médias (résolutions, communiqués, publications, etc.) ou les manifestations dans la rue – moyen de protestation typique des mouvements sociaux – représentent chacune plus d'un quart de l'ensemble des actions. Même des formes radicales, comme l'occupation de lieux ou des manifestations violentes ont été adoptées davantage. En outre, des différences notoires existent entre les mouvements, le mouvement écologiste étant le plus enclin à faire usage d'initiatives ou référendums. Suivant des résultats, la

<sup>8</sup> Nous avons pris en considération les mouvements suivants: écologiste, pour la paix, de solidarité, des autonomes urbains, des homosexuels, des femmes, des étudiants et des droits civils.

<sup>9</sup> Dans nos données, les autres NMS ne figurent pas sous l'utilisation de ces formes d'action. Ceci résulte de la nature de ces données, qui consistent en un échantillon systématique.

conclusion que nous pouvons en tirer est que, effectivement, les instruments de la démocratie directe n'ont pas une grande importance sur le niveau de mobilisation des NMS, si celle-ci est mesurée à travers le nombre d'actions de protestation menées, que nous appelons niveau d'activité.

Pourtant, il semble qu'il y ait également des éléments qui vont dans le sens d'une facilitation, cohérents avec l'idée d'ouverture du système politique et qui accroissent l'importance des moyens offerts par la démocratie directe pour la mobilisation. Si nous mesurons le niveau de mobilisation à travers le nombre de personnes qui se sont mobilisées dans un laps de temps déterminé – que nous appelons volume de participation –, nous pouvons nous rendre compte de l'impact important qu'a la présence des moyens de la démocratie directe sur les mouvements sociaux. Dans une optique de «resource mobilization»<sup>10</sup>, les organisations des mouvements sociaux (SMOs) seraient en compétition pour s'approprier les sympathies du public. Dès lors, elles essayeraient également de mobiliser un grand nombre de personnes, afin de donner du poids politique à leurs demandes de changement. Des formes d'action comme l'initiative et le référendum semblent être un moyen privilégié pour atteindre ce but intermédiaire. Le faible degré d'engagement requis permet de faire intervenir un grand nombre de personnes dans le processus de mobilisation.<sup>11</sup>

	paix	écol	solid.	aut.	NMS
sans dém. directe	294	1401	455	116	2434
avec dém. directe	294	1831	455	116	3019

Tableau 2: Volume de participation des NMS entre 1975 et 1989: en milliers de personnes (Toutes formes ont été retenues. Les données manquantes ont été remplacées avec des estimations basées sur le nombre moyen de participants selon la forme d'action et le niveau du système concerné.)

Grâce à l'utilisation – même faible, comme nous venons de le voir – des instruments de la démocratie directe, le volume de participation au sein des NMS a donc augmenté d'un quart environ au cours de la période allant de 1975 à 1989, différence notoire illustrée par le tableau 2. A cela viennent s'ajouter des considérations avancées par Epple (1988). En premier lieu, comme nous le verrons également plus loin, les coûts d'opportunité impliqués par l'utilisation de cette stratégie sont particulièrement élevés. Si d'une part, l'engagement requis par la population est assez faible, de l'autre les personnes et les organisations qui prennent en

<sup>10</sup> Courant de la sociologie américaine pour l'étude des mouvements sociaux, postulant l'importance de l'organisation (formelle aussi bien qu'informelle) et de l'allocation des ressources (internes aussi bien qu'externes) dans le processus de mobilisation.

<sup>11</sup> Notons en passant que la pétition possède à cet égard les mêmes caractéristiques. La différence réside dans l'impact institutionnel qu'ont l'initiative et le référendum ont et que n'a pas la pétition.

charge l'ensemble du travail que cela comporte doivent investir une grande quantité de ressources. Il suffit de penser à la tâche de la récolte de 100000 signatures, pour les initiatives sur le plan fédéral, pour s'en rendre compte. En outre – et deuxièmement –, comme l'a souligné Epple, le lancement d'une initiative ou d'un référendum implique tout un éventail d'autres actions qui lui sont liées.

En résumant, les moyens institutionnels offerts par la démocratie directe ont eu, à une première analyse, un effet relatif sur la mobilisation des NMS, si nous nous référons au nombre d'actions menées. Cependant, le fait déjà que le lancement d'une initiative ou d'un référendum entraîne une série d'autres actions nuance quelque peu ce constat et donne plus d'importance à ces formes d'action qu'il n'apparaît au premier abord. De plus, la participation se trouve affectée de manière importante par l'utilisation de ces opportunités. En outre, la seule prise en compte du niveau d'activité néglige le poids différent que des formes d'action diverses ont en termes de coûts d'opportunité. Ainsi, le lancement d'une initiative ou d'un référendum demande la mobilisation de beaucoup de ressources et un engagement considérable de la part de ceux qui se chargent de ceci. A quoi il faut rajouter les coûts provoqués par une série d'activités complémentaires. Nous pensons que ces coûts créent des contraintes dans l'utilisation des instruments de la démocratie directe de la part des NMS, qui préféreraient par conséquent s'adresser à d'autres stratégies. Mais, comme nous allons le voir, dans bien des cas les mouvements peuvent faire face à ces contraintes.

# III. Démocratie directe, stratégies et organisations

Les NMS ont fait preuve d'une grande variété dans l'articulation d'un nombre important de stratégies différentes. A titre d'exemple, dans notre recherche, nous avons compté 41 formes d'action diverses qui ont été utilisées par les NMS comme support de leurs revendications. Le lancement d'initiatives et référendums constitue deux de ces possibilités. Selon Epple, un des mécanismes intégrateurs liés à l'initiative serait une limitation du répertoire d'action des forces d'opposition. Cela tient au fait que le lancement d'une initiative comporte des coûts considérables, ce qui ne laisse pas de ressources pour articuler d'autres formes, notamment les plus radicales.

Le choix d'une stratégie coûteuse, telle que le lancement d'une initiative ou d'un référendum, requiert une organisation qui prend en charge ces coûts tout au long de la récolte des signatures et de la campagne de votation, ainsi que les coûts des opérations de coordination de toutes les activités connexes. Pour les NMS, nous pouvons dès lors voir trois cas de figure sous l'angle du rapport entre force organisationnelle et utilisation des moyens offerts par la démocratie directe. Premièrement, nous avons le cas où le lancement et la campagne qui s'en suit sont essentiellement supportés par des SMOs qui, en quelque sorte, se spécialisent làdessus et concentrent toutes leurs ressources sur les activités liées au lancement de l'initiative ou du référendum. C'est le cas notamment des comités ad hoc qui souvent se constituent pour promouvoir et soutenir de telles activités. Il s'agit

donc d'organisations mono-thématiques et mono-stratégiques. Dans le cas des mouvements sociaux, nous parlons de SMOs orientées sur une campagne d'action particulière («action campaign specific SMOs»), pour souligner leur aspect ponctuel. Epple a appelé les mouvements basés sur ces organisations nées pour le lancement d'une initiative, des mouvements d'initiative («Initiativenbewegungen»). Dans une étude portant sur l'activisme politique en Suisse (Kriesi et al. 1981), les auteurs ont répertorié 144 de ces comités ad hoc qui ont utilisé la forme d'action en cause.

Si généralement ces comités se dissolvent une fois que l'initiative a fait son cours et que la votation a eu lieu, dans certains cas l'existence d'opportunités institutionnelles de mobilisation mène à la constitution d'organisations qui résistent à l'usure du temps et qui poursuivent leurs activités à travers des stratégies diverses, après que la démocratie directe a terminé sa tâche. Nous pouvons mentionner le cas du Groupe pour une Suisse sans Armée (GSsA), qui représente bien la situation que nous venons de décrire. Dans notre recherche, nous avons étudié cette SMO, ainsi que deux autres organisations du mouvement pour la paix qui ont été créées à l'occasion du lancement d'une initiative: le Comité pour un Service Civil – constituée pour le lancement de l'initiative pour un service civil alternatif – et l'ARW (Arbeitsgemeinschaft für Rüstungskontrolle und ein Waffenausfuhrverbot), qui a été créée pour le lancement de l'initiative pour un contrôle de l'armement et contre l'exportation d'armes. La proportion d'organisations qui poursuivent leur existence après que l'opportunité institutionnelle a été exploitée, est cependant faible: pour quelques SMOs qui résistent, il y en a un grand nombre qui se dissolvent après la votation. Pourtant, la possibilité d'obtenir un support politique peut être décisive pour la continuation de l'existence et des activités de l'organisation, ce qui montre bien l'imbrication des dimensions du POS.

Deuxièmement, il existe des SMOs qui ont un capital de ressources internes élevé et qui peuvent donc utiliser les instruments de la démocratie directe – c'est-à-dire exploiter l'opportunité créée par l'ouverture du système politique – sans concentrer leurs activités sur la campagne liée au lancement. Au sein du mouvement écologiste Suisse nous trouvons quelques unes de ces SMOs, telles que le WWF, la LSPN ou l'AST. Il s'agit d'organisations qui disposent déjà d'un certain accès au système politique et qui possèdent aussi les ressources matérielles (argent, infrastructure, etc.) et humaines (personnel, expérience, etc.) pour ce genre d'activité.

Troisièmement, une SMO qui ne disposerait pas de tels moyens doit avoir d'autres types de ressources – externes, cette fois-ci –, notamment l'aide d'alliés puissants et organisés. Ces alliés sont généralement des partis politiques. Cést grâce à l'appui décisif de ces derniers que les mouvements sociaux peuvent exploiter au mieux les opportunités de la démocratie directe. Dans le cas des NMS, ces alliés sont les partis de gauche et, tout particulièrement, le parti social-démocrate. Ceci nous rappelle une autre dimension du POS, que certains auteurs (Kriesi et al. 1991) ont mis en lumière, à savoir la configuration du pouvoir et, tout particulièrement, celle du parti social-démocrate pour les NMS. Dans cette perspective, la disponibilité d'alliés dans le système des partis constitue un élément de facilitation décisif pour le processus de mobilisation des mouvements sociaux. Si, généralement, les

différentes dimensions du POS ont été traitées séparément, nous voyons ici que la théorie doit les articuler, car, comme le souligne bien Banaszak dans l'article qui parait dans ce même volume, les diverses dimensions du POS n'opèrent pas de manière indépendante. L'ouverture d'un système politique ne constitue pas une facilitation en soi pour les mouvements sociaux, mais elle le devient lorsque d'autres facteurs viennent se rajouter, qui donnent aux contestataires les moyens pour saisir les opportunités qui leur sont offertes.

		néral	dans les domaines des NMS		
	init.	réf.	init.	réf.	
SMO	8.1	20.4	22.8	50.0	
parti socialiste	29.3	22.4	35.1	41.7	
autre parti de gauche	26.6	24.5	22.8	25.0	
parti de droite	26.1	24.5	17.5	16.7	
autre organisation	12.6	24.5	7.0	16.7	
	102.7% (n = 222)	116.3 % (n = 49)	105.2 % (n = 57)	150.1 % (n = 12)	

Tableau 3: Types d'organisations participant à initiatives et référendums entre 1975 et 1989: pourcentages (Le total des différentes catégories est supérieur à 100%, car les combinaisons possibles n'ont pas été retenues).

Comme le montre le tableau 312, dans nombre de cas ce sont des alliés – notamment des partis politiques – qui se chargent de promouvoir et de soutenir l'initiative. En effet, une proportion considérable des initiatives et référendums portant sur des thèmes articulés par les NMS a été lancée par des partis ou a vu leur participation. Cela tient, à notre avis, à deux raisons principales. Premièrement, ces derniers, comme nous venons de le voir, disposent des ressources et structures organisationnelles nécessaires. Deuxièmement, les partis qui ont les mêmes objectifs d'opposition que certains mouvements sociaux agissent suivant les stratégies qui leur sont propres. Fox Piven et Cloward (1977) l'ont justement souligné: les gens protestent là où ils sont et par les moyens (formes d'actions) dont ils disposent. Les partis se situant dans un système institutionnel, ils agissent selon les modalités qui se rapprochent le plus de leurs pratiques courantes. Ce sont notamment les partis de la gauche et tout spécialement le parti socialiste qui constituent les alliés privilégiés des NMS lorsqu'ils utilisent les instruments de la démocratie directe. Cela tient évidemment aux affinités idéologiques entre ces deux champs politiques.

Pour résumer, l'effet de l'utilisation des moyens offerts par la démocratie directe de la part des mouvements sociaux est de deux types. En premier lieu, il peut y

<sup>12</sup> Ce tableau, comme nous l'avons dit, ne se base pas sur l'échantillon, mais sur les données plus exhaustives concernant les votations sur les initiatives et référendums.

avoir une concentration des activités autour de la campagne qui soutient l'initiative ou le référendum. Ceci est le cas des SMOs qui se constituent tout spécialement avec cet objectif et qui ne disposent généralement pas des ressources pour agir sur d'autres fronts. L'infrastructure organisationnelle d'un mouvement se trouve ainsi renforcée, de par la constitution de nouvelles organisations. En deuxième lieu, le besoin de partenaires sociaux augmente, d'une part, le réseau relationnel des mouvements et crée, d'autre part, des nouvelles alliances, notamment avec des partis politiques couvrant ainsi la voie à de nouvelles opportunités de mobilisation.

#### IV. Démocratie directe et succès des mouvements sociaux

Jusqu'ici, nous n'avons considéré que l'effet des instruments de la démocratie directe sur la mobilisation ou sur l'organisation des mouvements sociaux. Il nous faut encore dire quelques mots à propos des impacts qu'un mouvement peut avoir sur son environnement social grâce à l'utilisation d'initiatives et référendums. Autrement dit, nous considérons ici le succès obtenu par les mouvements sociaux à travers l'utilisation de ces formes d'action.

Dans la littérature portant sur l'action collective, le concept de succès n'a pas trouvé beaucoup de place. Ceci tient à deux raisons principales. D'abord, le succès d'un mouvement social a souvent été confondu avec la mobilisation, cette dernière ayant étè considérée comme le symptôme du premier. D'autre part, la mesure de l'impact des mouvements sociaux constitue une tâche particulièrement difficile, car le contrôle de tous les facteurs en jeu est impossible. Par conséquent, il n'est jamais clair si un changement est le résultat de l'action des mouvements ou d'autres forces ou processus sociaux. Dans le cas des moyens de la démocratie directe, nous avons la possibilité de mesurer l'impact des forces oppositionnelles sur la politique officielle d'une communauté. Dès lors, l'acceptation populaire d'une initiative ou d'un référendum incarne le succès de la mobilisation.

Ici, il n'est pas inutile d'opérer une distinction entre trois types de succès qu'un mouvement peut obtenir. Gamson (1975) a distingué entre des impacts substantiels – l'obtention de nouveaux avantages pour le mouvement – et des impacts procéduraux – l'acceptation par ou l'accès au système de prise de décision. Kriesi et al. (1991) ont affiné cette typologie, simple mais efficace, en opérant la distinction entre succès substantiel «proactif» – l'obtention de nouveaux avantages – et succès substantiel «réactif» – l'empêchement de nouveaux désavantages. Enfin, Kitschelt (1986) considère également de possibles impacts structuraux, qui modifient le POS et sont donc des effets à long terme.

Selon Epple (1988), l'utilisation des instruments de la démocratie directe de la part des NMS ne leur apporte pas des avantages ou des gains. Au contraire, cet auteur est de l'avis que les impacts de cette institution sur les mouvements est toujours négative, impliquant leur affaiblissement, à travers les mécanismes intégrateurs que nous avons précédemment mentionnés. Nous venons de voir que cette idée doit être déjà quelque peu nuancée, car les effets des moyens offerts par

la démocratie directe sont notoires sur le plan de la participation, même si leur utilisation de la part des NMS n'a pas été très fréquente, à cause des problèmes de coûts dont nous avons parlé.

Bien que, pour mesurer le succès des mouvements sociaux, nous ne disposons pas de données exhaustives et systématiques, nous pensons pouvoir identifier trois manières à travers lesquelles les NMS peuvent obtenir des avantages ou des gains grâce à l'utilisation des instruments de la démocratie directe. Premièrement, des impacts substantiels sont envisageables, même s'il restent limités. Il est vrai que sur le plan fédéral les initiatives et référendums ont eu un faible taux d'acceptation. Dans l'étude de Kriesi et al. (1981), couvrant la période de 1945 à 1978, par exemple, le pourcentage d'initiatives ayant été acceptées est de 2% au niveau fédéral. Ceci dit, nous avons des exemples importants qui montrent que des gains substantiels – c'est-à-dire la provocation de changements concrets de la politique dans le sens souhaité par le mouvement - ont quand même été obtenus par les NMS dans les dernières années. Ainsi, l'initiative du mouvement des consommateurs visant l'introduction d'un fonctionnaire chargé d'exercer le contrôle des prix en est une première illustration. L'initiative dite de Rothenthurm, lancée pour sauvegarder un site contre le projet de construction d'une place d'armes constitue le deuxième exemple. Enfin, la récente acceptation de l'initiative anti-nucléaire pour une moratoire de dix ans est le troisième exemple de succes substantiel obtenu par les NMS grâce à l'utilisation des instruments de la démocratie directe.

A ceci s'ajoute le constat que sur le plan cantonal et local les impacts substantiels deviennent probants. Toujours suivant l'étude susmentionnée, le taux d'acceptation des initiatives monte à 29% au niveau cantonal et à 38% au niveau local. Dans ces cas, donc, les gains substantiels deviennent plus probables.<sup>13</sup>

L'initiative et le référendum ont un effet différent sur les chances de succès des mouvements sociaux: la première permet d'obentir ce que nous avons appelé des impacts substantiels proactifs, alors que le second n'offre que d'éventuels impacts substantiels réactifs. La logique de ces deux instruments, qui interviennent respectivement au début et à la fin du processus de prise de décision, est à la base de cette différence. Ceci a fait que, traditionnellement, le référendum a été un instrument des milieux conservateurs, alors que l'initiative convient théoriquement davantage aux forces «progressistes» et, donc, aux NMS. Or, si nous regardons les résultats présentés dans le tableau 3, nous constatons que, dans les domaines de ces derniers, les SMOs ont fait un usage relativement grand du référendum, même supérieur à celui des autres organisations. Le référendum semble donc, d'une part, être adopté par les forces conservatrices pour empêcher des réformes allant contre leurs intérêts et, d'autre part, par les NMS pour empêcher des réformes qui sont trop limitées pour leurs propos.

Le deuxième type d'avantages que les NMS peuvent obtenir à travers l'utilisation des moyens offerts par la démocratie directe est constitué par les impacts sur

<sup>13</sup> Il n'est pas dans notre intention d'entrer ici en matière sur les raisons de telles différences. Pour cela, on peut se référer à l'ouvrage de Kriesi et al. (1981).

l'infrastructure organisationnelle, ainsi que sur le réseau relationnel des mouvements. Epple (1988) voit le renforcement de l'organisation des NMS comme un affaiblissement de ceux-ci, car cela laisse moins d'espace pour la mobilisation directe et pour des actions plus radicales. Nous pensons que cet avis est quelque peu exagéré, car des mouvements disposant d'une infrastructure organisationnelle importante peuvent d'une part mobiliser un grand nombre de personnes et, d'autre, obtenir des gains importants. En outre, il semblerait qu'une telle infrastructure organisationnelle permette aux mouvements d'être moins vulnérables face à l'environnement externe et de survivre par conséquent plus longtemps. <sup>14</sup> Sans mentionner le fait que le lancement d'une initiative ou d'un référendum, comme nous l'avons dit, entraîne toute une série d'autres actions, qui peuvent très bien être plus directes et radicales.

A notre avis, l'effet sur le réseau relationnel est également un élément qui peut être vu comme positif. Une des dimensions du POS, dans la perspective que nous avons brièvement esquissée au début, est la configuration du pouvoir. Le support politique que les NMS peuvent recevoir de la part d'alliés puissants – notamment des partis politiques – est un élément de cette dimension. C'est souvent grâce à l'aide de tels alliés que les NMS peuvent obtenir des gains importants.

Enfin, le troisième type d'impact est constitué par un effet indirect que – à nouveau - Epple (1988) considère négligeable et que nous croyons au contraire plus important qu'il ne le pense. Il s'agit de la possibilité de mettre un thème sur l'agenda politique. A travers le lancement d'une initiative, les NMS peuvent stimuler le débat dans le domaine de l'enjeu visé. Contrairement à la pétition, qui n'implique pas des contraintes institutionnelles, l'initiative – dès que les signatures sont récoltées – oblige les autorités politiques et la population à entrer en matière sur l'objet ou le thème articulé par les mouvements. Par conséquent, même si le résultat de la votation est négatif pour ces derniers, ils peuvent obtenir des effets indirects. Ceux-ci sont à notre avis sous-estimés par Epple (1988), qui ne tient d'ailleurs pas compte de l'initiative du GSsA contre l'armée dans son étude sur l'utilisation de l'initiative par le mouvement de la paix suisse. Cet exemple très actuel montre pourtant comme des impacts indirects, du type dont il est ici question, peuvent se produire. En effet, cette initiative, même si elle a échoué sur le plan substantiel immédiat, a tout de même amené des réformes – même si très limitées – au sein de l'armée, à un changement de mentalité parmi ses cadres, ainsi qu'au lancement d'une initiative pour un service civil de la part du parti démocratechrétien. De plus, cette initiative a eu le mérite de rendre plus visibles certains conflits structurels existant au sein de notre société. Ainsi, par exemple, les analyses Vox (Longchamp 1990) ont montré que la majorité des jeunes de moins de trente ans était favorable à l'initiative et donc à la suppression de l'armée suisse.

<sup>14</sup> Le mouvement écologiste, qui dispose d'une infrastructure organisationnelle importante, montre une évolution plus stable du niveau de mobilisation, par rapport à d'autres mouvements qui sont plus faibles du point de vue de l'organisation. Ceci ressort de la recherche sur laquelle nous travaillons actuellement.

#### V. Conclusion

Dans le présent article, nous avons voulu examiner de manière synthétique les implications de l'usage des moyens offerts par le démocratie directe de la part des mouvements sociaux. Nous avons notamment voulu considérer son effet sur trois plans: celui de la mobilisation, celui des formes d'actions et de l'organisation, et celui des impacts.

A première vue, l'effet des instruments de la démocratie directe sur la mobilisation des NMS semble être très faible. Pourtant, si nous considérons l'impact qu'ils ont sur la participation, cette image change radicalement et leur apport devient alors notoire. En outre, il faut tenir compte des coûts que les personnes et organisations qui se chargent de conduire ce type de mobilisation doivent supporter. Le poids effectif qu'ont les initiatives et référendums est donc plus important, d'autant plus qu'un ensemble d'autres activités leur est rattaché.

En examinant les conséquences de l'utilisation des instruments de la démocratie directe sur les stratégies et l'organisation des mouvements sociaux, nous avons pu mettre en évidence comment cette dernière peut constituer un filtre à travers lequel le POS opère. En d'autres termes, les opportunités de mobilisation créées par le système politique peuvent – dans le cas en discussion – déterminer le niveau de mobilisation non seulement de manière directe, mais également par le biais d'autres variables qui interviennent dans ce processus. Une de ces variables – très importante – est l'organisation des mouvements. Encore plus importante, à notre sens, est la constatation que les différentes dimensions du POS ne sont pas isolées, mais qu'elles interagissent pour déterminer l'action des mouvements sociaux, rejoignant ainsi les résultats obtenus par Banaszak et présentés dans ce même volume. Nous avons ainsi illustré que c'est souvent grâce à la mobilisation de ressources externes, et notamment grâce à l'appui décisif d'alliés – généralement des partis politiques -, que les mouvements peuvent exploiter cette opportunité qui leur est offerte par l'institutionnalisation de la démocratie directe en Suisse, sans courir le risque de limiter excessivement leur répertoire d'action.

Finalement, en ce qui concerne le rapport entre l'utilisation des instruments de la démocratie directe et les impacts des mouvements sociaux sur leur environnement politique et social – leur succès –, nous avons essayé de montrer que la thèse avancée par Epple (1988), comme quoi il n'y aurait qu'un affaiblissement des NMS, sous-estime à notre avis certains effets qui peuvent se produire. Ceux-ci sont soit de type substantiel, soit ils se situent sur le plan de l'infrastructure organisationnelle et du réseau relationnnel, soit encore se manifestent indirectement à travers l'introduction d'un thème sur l'agenda politique.

# **Bibliographie**

Delley, Jean-Daniel 1978. L'initiative populaire en Suisse. Mythe et réalité de la démocratie directe. Lausanne: L'Age d'Homme.

Eisinger, Peter K. 1973. «The Conditions of Protest Behavior in American Cities.» *American Political Science Review* 67: 11–28.

- Epple, Rudolf 1988. Friedensbewegung und Direkte Demokratie in der Schweiz. Frankfurt: Haag und Herchen.
- Fox Piven, Frances and Richard A. Cloward 1977. Poor People's Movements. Why They Succeed, How They Fail. New York: Pantheon.
- Gamson, William A. 1975. The Strategy of Social Protest. Homewood (Ill.): Dorsey Press.
- Gruner, Erich und Hanspeter Hertig 1983. Der Bürger und die «neue Politik». Bern.
- Kitschelt, Herbert P. 1986. «Political Opportunity Structures and Political Protest: Anti-Nuclear Movements in Four Democracies.» *British Journal of Political Science* 16: 57–85.
- Kriesi, Hanspeter 1989. «The Political Opportunity Structure of the Dutch Peace Movement.» Wet European Politics 12: 295–312.
- Kriesi, Hanspeter 1991. «Direkte Demokratie in der Schweiz», à paraître dans Aus Politik und Zeitgeschichte, Beilage zur Zeitschrift das Parlament.
- Kriesi, Hanspeter, René Levy, Gilbert Ganguillet et Heinz Zwicky (Eds.) 1981. *Politische Aktivierung in der Schweiz 1945–78*. Diessenhofen: Rüegger.
- Kriesi, Hanspeter, Ruud Koopmans, Jan Willem Duyvendak et Marco G. Giugni 1991. *The Political Opportunity Structure of New Social Movements: Its Impact on Their Mobilization*. Manuscript non publié. Université de Genève.
- McAdam, Doug 1982. Political Process and the Development of Black Insurgency 1930–1970. Chicago: University of Chicago Press.
- Neidhart, Leonhard 1970. Plebiszit und Pluralitäre Demokratie. Eine Analyse der Funktion des schweizerischen Gesetzesreferendums. Bern: Francke.
- Longchamp, Claude 1990. Analyse der eidgenössischen Abstimmung vom 26. Nov. 1989. Zürich GfS, Vox Nr. 38.